

ENJAMBEMENT comment ça se passe?

Par **DERECHO**, le **02/09/2006** à **14:11**

j'ai entendu parler de l'enjambement seulement à la fac il n'y a aucun renseignement, quelqu'un pourrait m'expliquer quelles sont les conditions pour bénéficier d'un passage en 2ème année via l'enjambement?merci!

Par **bob**, le **02/09/2006** à **18:52**

Si par enjambement tu entends le fait de passer en deuxième année alors que tu n'as pas validé totalement ta première année, les conditions varient selon les règlements de chaque faculté. Il faut donc que tu les trouve et tout est dedans.

Par **maolinn**, le **03/09/2006** à **18:46**

Bon courage pour trouver le règlement des exams de la fac de Reims twisted
Et je ne parle pas du bureau des étudiants où c'est souvent nous qui leur apprenons des choses en leur posant une question ? page not found or type unknown

Bon sinon pour passer en enjambement il faut que tu aies au moins 30 crédits je crois, à confirmer...

Par **amphi-bien**, le **06/09/2006** à **16:33**

un pied après l'autre...
bon je sors page not found or type unknown

Par **zazou**, le **06/09/2006** à **21:37**

je savais pas qu'on pouvait passer en deuxième année meme si on a pas valider assez de crédit, je pensais qu'il refusait les passage si le crédit n'est pas suffisant

Par **maolinn**, le **06/09/2006** à **23:03**

L'enjambement c'est passer à l'année du dessus Zazou mais pas seulement, c'est aussi passer les matières que tu as ratées dans l'année que tu n'as pas validée. Et il faut quand même un minimum de crédit comme je l'ai dit plus haut.
Moi je pense que c'est un système plutôt casse-gueule...

Par **Stéphanie_C**, le **06/09/2006** à **23:39**

Est-ce que c'est l'équivalent de passer AJAC par hasard ?
Car j'ai déjà vu ce terme sur les feuilles de résultat et on m'a dit que c'était les gens qui passaient en n'ayant pas tout validé (enfin je crois).

Par **maolinn**, le **07/09/2006** à **10:54**

Moi je ne connais pas ce terme mais peut-être vu la définition que tu en donnes.

Par **DERECHO**, le **08/09/2006** à **16:36**

mais comme le dit pams pour ce qui est de l'accueil étudiant effectivement c'est pas triste , surbookés pour pas grand chose et surtout jamais de réponse concrète, bref super vive la fac de reims!

bon sinon j'ai essayé de trouver des infos et on m'a dit qu'il fallait obtenir 30 crédits sur l'année, cela me paraît être une bonne nouvelle j'en ai 35 mais j'espère que c'est vrai... parceque les "on dit"... merci pour vos réponses

Par **legione**, le **09/09/2006** à **11:52**

moi je pense que c'est le même système dans toutes les facs ! :

- Soit tu valides 1 des 2 semestres DONC tu peux passer par ex en L2 mais tu devras repasser toutes les matières de L1 non validées dans le semestre concerné.
- Soit avoir 70% de matières validées en n'ayant pas obtenu 10 ni au S1, ni au S2

Par **sabine**, le **09/09/2006** à **11:57**

Chez nous pour passer en conditionnelle, il faut avoir 10 de moyenne générale et avoir valider 70% des matières (enfin je crois!).

Par **DERECHO**, le **09/09/2006** à **16:41**

ça me dit quelque chose... mais une fois on parle de crédit, une fois on parle de pourcentage de matière validée, faudrait peut être qu'à la fac on prenne la peine d'informer les étudiants

(et à ce sujet à Reims y'a du travail!) Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **09/09/2006** à **18:31**

Parce que avec la réforme, officiellement lorsque tu as validé 30 crédits sur 60 tu peux passer. Mais après, chaque fac fait sa tambouille!

Par **DERECHO**, le **09/09/2006** à **19:52**

quelqu'un aurait des infos concrètes au sujet de cette réforme???

Par **Cynthia**, le **13/09/2006** à **19:37**

Hello a tous

:wink:

bon alors [b:6ced5qzs]derecho[/b:6ced5qzs] je vois que l'on est dans la meme fac Image not found or type unknown

alors chez nous aux coquilles pour passer en enjambement il faut

- soit avec validé un semestre en entier
- soit avoir totalisé 30credits /60 en validant les matieres

:wink:

voila Image not found or type unknown

Par **DERECHO**, le **14/09/2006** à **20:58**

victoire la scolarité de la fac de reims a reussit à me fournir un renseignement sans rechigner (ou presque) ni râler!!!! je n'en reviens pas!

enfin Cynthia tu as raison il faut bien obtenir 30 crédits pour passer en 2ème année, je précise que c'est 30 crédits sur l'ensemble de l'année même s'il n'y a eu aucun des deux semestres validés, c'est une excellente nouvelle!

Par **Cynthia**, le **15/09/2006** à **17:46**

hannn Derecho c ets pas bien de denigrer la scola comme cela
tu vois parfois on arrives a avoir des renseignements lol

moi j ai trouvé le truc pour éviter les files d'attente ... j ai leur numero enregistrer dans mon

portable 